

Dossier de presse



Pour en finir avec le tabou des règles et lutter
contre la précarité menstruelle :
**Retour sur l'expérimentation menée
dans 6 collèges landais**





Sommaire

Une expérimentation co-construite par la délégation départementale des droits des femmes et à l'égalité, l'Éducation Nationale, le Conseil Départemental et l'association Nouveaux Cycles	Page 2
Une première année réussie	Page 4
Un enjeu de santé publique et d'égalité entre les femmes et les hommes	Page 5
Précarité menstruelle : de quoi parle t-on ?	Page 6
6 collèges et plus de 2000 élèves concernés par l'expérimentation sur le territoire landais	Page 7
Des actions concrètes et durables mises en place dans les établissements	Page 9
Présentation des partenaires	Page 12



Une expérimentation co-construite par la délégation départementale des droits des femmes et à l'égalité, l'Éducation Nationale, le Conseil Départemental et l'association Nouveaux Cycles

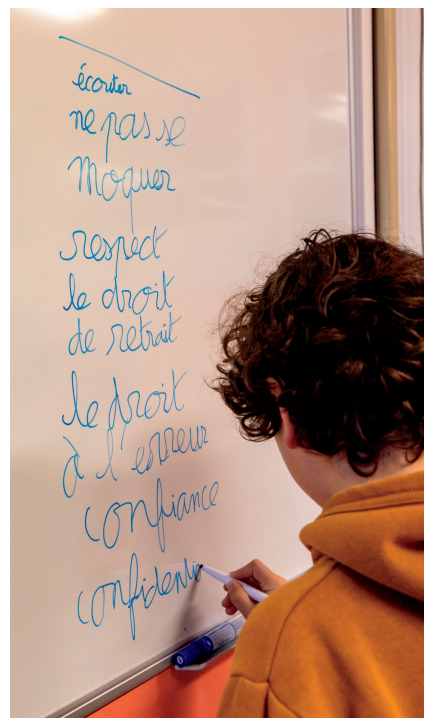
En 2020, la précarité menstruelle touchait 1 étudiante sur 10 et 2 millions de femmes menstruées en France. Elle constitue une cause importante d'absentéisme et de déscolarisation. Ainsi, chaque année, près de 300 000 collégiennes et lycéennes manquent l'école régulièrement.

Pour faire face à cet enjeu de santé publique en milieu scolaire, les Landes, aux côtés de 4 autres départements de France et d'Outre-Mer, participent à l'expérimentation nationale de lutte contre la précarité menstruelle lancée en 2021 par Elisabeth Moreno, ancienne Ministre Déléguée aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

Pour assurer la mise en œuvre de l'expérimentation, la délégation départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de la Préfecture, le Conseil Départemental, la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) ont retenu l'association Nouveaux Cycles.

Cette dernière a mené près de 540 ateliers de sensibilisation sur les deux années scolaires 2021-2022 et 2022-2023, auprès de toutes les classes de 6èmes et de 4èmes de 6 collèges landais, sélectionnés par l'Éducation Nationale sur des critères sociaux et territoriaux.

En lien avec ces ateliers, Nouveaux Cycles assure la mise en place de solutions durables de lutte contre la précarité menstruelle (distributeurs, kits de culottes périodiques réutilisables faites localement, amélioration de l'accès aux toilettes, campagnes de sensibilisation faites par les élèves...).



À l'échelle départementale des Landes, cette expérimentation de lutte contre la précarité menstruelle lancée en 2021, a été pilotée et financée par la Préfecture des Landes à hauteur de 50 000 € par an (soit 100 000 € au total), avec l'implication de la Direction Départementale des Droits des Femmes et à l'Égalité des Landes ainsi que des services Départementaux de l'Éducation Nationale. Le Département des Landes a également contribué par un cofinancement sur les interventions, à hauteur de 10 000 €, et pour permettre l'achat des distributeurs et de plus de protections à hauteur de 5000 € pour l'année scolaire 2021/2022.

Pour mener cette expérimentation sur le département, ces partenaires ont retenu l'association de santé gynécologique, sexuelle et menstruelle Nouveaux Cycles, créée en 2019 et engagée sur les territoires girondins et landais.

En coopération avec les équipes pédagogiques et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, l'association Nouveaux Cycles a coordonné et animé l'ensemble des ateliers et actions mises en place dans les établissements entre 2021 et 2023, tout en ayant pu bénéficier du soutien du Planning Familial des Landes et de l'association Couples et Familles, pour intervenir au sein des établissements durant la première année de l'expérimentation.



Le tabou qui entoure la précarité menstruelle doit être combattu. Ce fléau a malheureusement un impact important sur la réussite scolaire des élèves puisque, chaque année, 130 000 collégiennes ou lycéennes manquent l'école régulièrement, faute d'accès à des protections hygiéniques. Nous sommes déterminés à poursuivre et à renforcer les actions déjà engagées pour que chaque fille puisse avoir accès gratuitement aux protections hygiéniques. Il s'agit d'un enjeu de justice sociale, de dignité ainsi que d'égalité des chances (...) La précarité menstruelle ne doit pas être un frein à l'éducation des jeunes filles et à l'émancipation des femmes. >>

Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances de 2020 à 2022





Une première année réussie

L'objectif de ces interventions a été d'associer les élèves et les personnels pédagogiques à l'ensemble de l'expérimentation, en les rendant acteurs de la démarche.

L'ensemble des élèves sortent de leur année d'interventions avec des connaissances acquises sur :

- les règles ;
- les cycles ;
- les différentes protections menstruelles existantes (coupes menstruelles, serviettes périodiques lavables et jetables, tampons jetables et lavables, avec ou sans applicateur, culottes menstruelles lavables, éponges menstruelles...);
- les règles d'utilisation et d'hygiène de chaque type de protection (lavage des mains au savon, durée du port des protections internes, comme le tampon, la coupe menstruelle ou l'éponge menstruelle), nettoyage des culottes et serviettes réutilisables...);
- les informations essentielles à retenir sur la précarité menstruelle ;
- des idées et conseils à partager pour aider leur entourage.

Aussi, les élèves ont contribué à la mise en œuvre de solutions concrètes et durables dans leur établissement avec l'aide de l'association Nouveaux Cycles.

L'expérimentation a été reconduite pour l'année scolaire 2022-2023.



Chiffres clés de l'expérimentation dans les Landes

- Une expérimentation menée sur 2 années
- Plus de 2000 élèves touchés dans 6 collèges
- 540 ateliers réalisés, représentant environ 1200 heures d'interventions
- 25 bénévoles et 30 personnels éducatifs mobilisés
- Près de 1200 protections menstruelles distribuées, dont plus de la moitié réutilisables (serviettes lavables)
- Un budget global de 130 000 € sur deux ans (100 000 € de la délégation aux droits des femmes P137 – Préfecture des Landes , 30 000 € du département des Landes)

Un enjeu de santé publique et d'égalité entre les femmes et les hommes

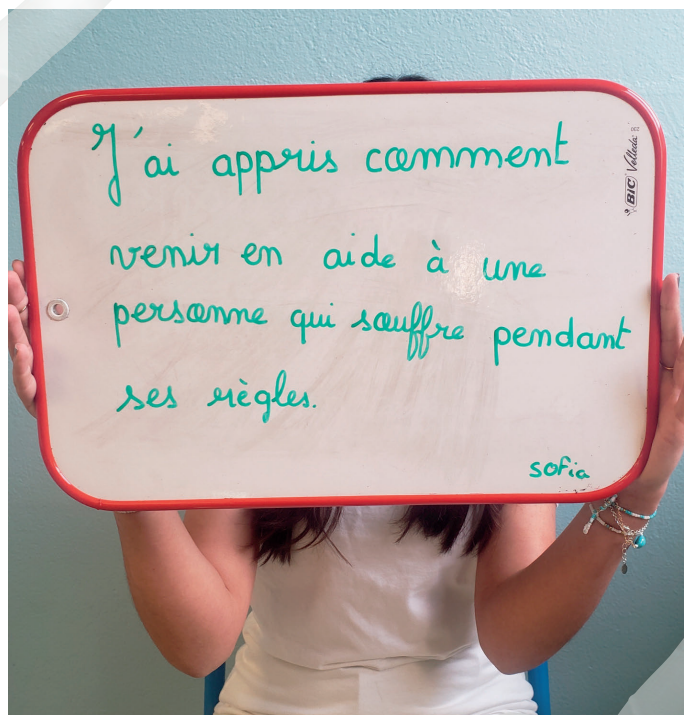
En 2021, l'État a engagé un budget de 5 millions d'euros pour lutter contre la précarité menstruelle et agir auprès des femmes menstruées en situation de précarité et de grande précarité comme les personnes sans-abris, incarcérées, les étudiantes et les élèves de collèges et lycées en éducation prioritaire.

Dans ce contexte, et à la suite des travaux parlementaires menés en 2020, par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de l'Assemblée nationale, le Gouvernement a consacré en 2021 près d'un million d'euros pour lutter contre la précarité menstruelle et à ce jour, près de 5 millions d'euros.

Après une première expérimentation menée en 2020 auprès de collégiennes et lycéennes de l'académie de Lille, Élisabeth Moreno, à l'époque ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, a décidé de renforcer le combat mené pour l'accès de toutes les jeunes filles menstruées aux protections périodiques, en poursuivant le déploiement d'expérimentations dans cinq nouveaux départements : les Alpes-Maritimes, les Ardennes, la Réunion, la Seine-Saint-Denis et les Landes.

Ces expérimentations répondent à trois enjeux :

- Un enjeu d'éducation à la santé ;
- Un enjeu de justice sociale et d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Un enjeu de déconstruction des préjugés.



Précarité menstruelle : de quoi parle-t-on ?

C'est l'une des premières questions que nous avons posées aux élèves : selon vous, combien coûte l'achat de protections menstruelles au cours d'une vie ?

Réponse : au cours de la vie, avoir ses règles en France coûte entre 3400 € et 8000 €.

Si on y ajoute l'ensemble des frais liés aux règles (achat de médicaments contre la douleur, vêtements, sous-vêtements et draps tâchés...), on estime ce coût à près de 23 000 €

Source : "Rapport d'information de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sur les menstruation", par les députées Mme Laëtizia Romeiro Dias et Mme Bénédicte Taurine, 2020.



Une personne se trouve en situation de précarité menstruelle :

- lorsqu'elle ne peut pas s'acheter de protections menstruelles (ou en quantité suffisante) pour des raisons financières ;
- lorsqu'elle manque d'accès à l'eau courante ou à des équipements adaptés pour une bonne hygiène intime (savon, poubelle, papier toilette...);
- lorsque les tabous sur les menstruations mènent à un manque d'informations ou à un malaise ne permettant pas de bien vivre ses règles dans la société (au sein de la famille, du travail, de l'école...).

Les personnes qui n'ont pas accès à des protections périodiques vont alors utiliser des solutions "de débrouille", s'exposant à de nombreuses conséquences sur leur santé physique (risque de syndrome du choc toxique, infections, irritations...) et psychologique (mal-être, dépression).

Enfin, la précarité menstruelle prend également en compte les douleurs menstruelles, facteur supplémentaire de mal-être lié aux règles.

Les personnes les plus vulnérables sont aussi les plus éloignées des dispositifs de santé et de prévention vers lesquels les actions de lutte contre la précarité menstruelle doivent les rediriger.

En France, 1 femme sur 7 souffre d'endométriose et 1 femme sur 7 d'un Syndrome des Ovaires Polykystiques (SOPK) entre autres pathologies menstruelles et il faut en moyenne 10 ans pour obtenir un diagnostic.



Le congé menstruel adopté en Espagne

Les députés espagnols ont voté définitivement, le 16 février 2023, une loi créant un "congé menstruel" pour les femmes souffrant de règles douloureuses. L'Espagne est le premier pays européen et l'un des rares dans le monde à intégrer cette mesure inédite dans sa législation, à l'instar du Japon (depuis 1947, premier pays à l'avoir mis en place), de l'Indonésie ou de la Zambie. Avec cette loi, l'arrêt de travail d'une femme en cas de règles "incapacitantes" liées par exemple, à des pathologies comme l'endométriose (qui exacerbe les douleurs des règles), sera reconnu comme une situation spéciale d'incapacité temporaire de travail. La loi ne précise pas la durée de cet arrêt de travail qui devra être accordé par un médecin et sera financé par la sécurité sociale.



6 collèges et plus de 2000 élèves concernés par l'expérimentation sur le territoire landais

Cette expérimentation de lutte contre toutes les formes de précarité menstruelle est menée auprès de toutes les classes de 6ème et de 4ème de 6 collèges landais, sélectionnés par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale sur critères sociaux et territoriaux, dans l'idée de répondre en priorité aux urgences sociales sur les territoires et de s'adresser à une grande mixité sociale (la moitié d'entre eux ont un indice de position sociale très faible) :

- Collège Jules Ferry à Gabarret ;
- Collège Félix Arnaud à Labouheyre ;
- Collège Henri Emmanuelli à Labrit ;
- Collège Jean Marie Lonné à Hagetmau ;
- Collège Victor Duruy à Mont de Marsan ;
- Collège Jean Moulin à Saint-Paul-lès-Dax.

Plusieurs de ces établissements se situent en zone rurale et en éducation prioritaire.

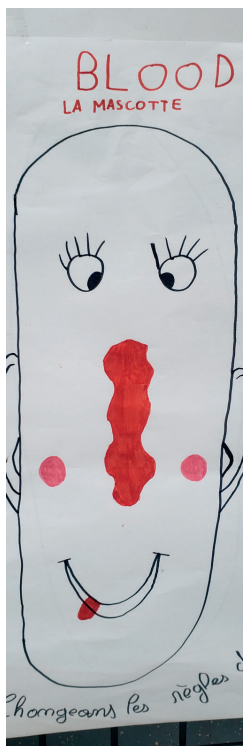
Le personnel pédagogique, les psychologues et personnels infirmiers ont été impliqués dans la planification de cette expérimentation. Une communication à destination des parents d'élèves a été organisée afin de leur présenter les enjeux et objectifs de l'initiative.

Des ateliers pour briser le tabou des règles au collège

L'association Nouveaux Cycles réalise 3 ateliers de sensibilisation par année et par classe de 6ème et de 4ème, de sorte que l'ensemble des élèves de chaque collège ait pu bénéficier de ces interventions à l'issue des deux premières années de l'expérimentation. Ces ateliers sont proposés par un binôme d'intervenantes de l'association Nouveaux Cycles, qui assure un suivi du groupe dans l'année. Les sessions ont lieu avec un représentant de l'établissement (infirmier, enseignant...) pour garantir le suivi pédagogique du projet. Chaque atelier dure deux heures.

L'association Nouveaux Cycles propose des ateliers en mixité de genres, afin que le sujet des règles ne soit un tabou pour personne, ni un "truc de fille".

Les ateliers sont proposés en 3 temps sur l'ensemble de l'année scolaire :



- Un premier atelier pour écouter et récolter la parole des élèves : création d'un temps d'écoute et d'échange sur les questions d'accessibilité aux protections menstruelles, aux toilettes, ainsi que les problématiques et questionnements liés à la vie menstruelle et sexuelle vécues par le demi groupe. L'objectif est de glaner des informations et des idées de solutions pour répondre au mieux aux besoins identifiés, cerner les attentes des élèves et du personnel éducatif pour assurer une meilleure vie menstruelle au collège ;
- Un deuxième atelier pour sensibiliser et accompagner la mise en œuvre de solutions : intervention d'éducation menstruelle, sur les cycles, les sexualités et la vie affective. Le contenu des interventions a été adapté en fonction des questions et problématiques évoquées lors de la première session et de l'âge des élèves. Il a été préparé lors d'un comité de pilotage associatif et institutionnel. L'objectif : approfondir les échanges, apporter des réponses aux questions, sensibiliser sur les solutions mises en place et renforcer l'appropriation de la démarche ;
- Un troisième atelier pour faire le bilan et valoriser les solutions réalisées : recueil des impressions des élèves et du personnel sur l'expérimentation et pistes d'améliorations. Clore les interventions par un temps convivial autour de la démarche : jeu autour des cycles, organisation d'une collecte solidaire de protections périodiques, exposition dans l'établissement, événements autour des règles... L'objectif est d'obtenir un bilan qualitatif de la démarche, de rectifier les points manquants pour la pérennisation de l'action et de clore la démarche sur une note positive.



Ce programme permet de répondre aux objectifs suivants:

- lever les tabous et informer les élèves sur les règles et la précarité menstruelle, dans un souci d'égalité et de mixité entre les genres : les ateliers sont construits comme des espaces d'échange pour expliquer ce que sont les règles, présenter les différentes protections menstruelles et leurs règles d'utilisation. Ils permettent de comprendre ce qu'est la précarité menstruelle et son impact sur certaines élèves. Le rapport aux corps, au genre ou encore la question de l'accès aux toilettes y sont aussi abordés ;
- imaginer des solutions pour lutter contre la précarité menstruelle au collège, en intelligence collective : à l'aide d'outils de réflexion créative animés par Nouveaux Cycles, les élèves et équipes pédagogiques deviennent acteurs de solutions concrètes et réalistes à mettre en place au sein des établissements.

À l'issue des ateliers, les partenaires de l'expérimentation se sont engagés à concrétiser les solutions imaginées pour mettre en place des dispositifs durables de lutte contre la précarité menstruelle : Nouveaux Cycles s'est occupé de leur réalisation, achat et mise en œuvre.

Des actions concrètes et durables mises en place dans les établissements

À l'issue de la première année scolaire et de cette expérimentation, des actions concrètes de lutte contre la précarité menstruelle ont été mises en place comme :

- l'installation dans chaque établissement de distributeurs de protections menstruelles 100% biologiques, fabriqués en Bretagne par la société Claripharm ;
- la mise à disposition de près de 700 serviettes menstruelles lavables fabriquées dans le Lot-et-Garonne par la société WD Protection ;
- l'aménagement d'une toilette réservée aux personnes ayant leurs règles ;
- la désignation d'élèves référents pour la lutte contre la précarité menstruelle ;
- la mise en place de poubelles avec couvercles dans chaque WC individuel ;
- l'installation de boîte à dons de protections menstruelles ;
- la création d'exposition, d'affiches et de slogans ou encore de chansons pour et par les élèves sur les règles et la précarité menstruelle.

Certaines classes se sont aussi engagées dans l'organisation de petits événements, d'exposition photos ou la création de supports de médiation (mode d'emploi, affiche...) pour sensibiliser leurs camarades à la lutte contre la précarité menstruelle et faire le bilan de leur année d'ateliers.



Zoom sur une solution : des protections menstruelles écologiques et gratuites pour les élèves

L'une des actions symboliques de cette expérimentation fut la distribution de serviettes menstruelles écologiques gratuites pour les élèves, à travers la mise à disposition de 112 kits de 6 serviettes menstruelles lavables fabriquées dans le Lot-et-Garonne par la société WD Protection et l'installation de distributeurs de serviettes menstruelles jetables en coton biologique, fabriqués en Bretagne par la société Claripharm, et dans chaque établissement.

Au total, ce sont près de 500 serviettes menstruelles 100% biologiques jetables et 672 serviettes menstruelles lavables qui ont été distribuées dans les établissements.

Le choix de distribuer des serviettes menstruelles lavables permet à la fois de sensibiliser les élèves quant à l'impact environnemental des protections jetables, de leur proposer une solution écologique qui évite la production de déchets liée aux menstruations ainsi qu'une solution économique, puisqu'un kit de 6 serviettes lavables permet de gérer ses règles sur l'ensemble d'un cycle menstruel et ce durant 5 à 10 ans (durée de vie estimée des serviettes menstruelles lavables), lui évitant ainsi l'achat de plusieurs centaines de protections menstruelles jetables qui auraient fini à la poubelle.



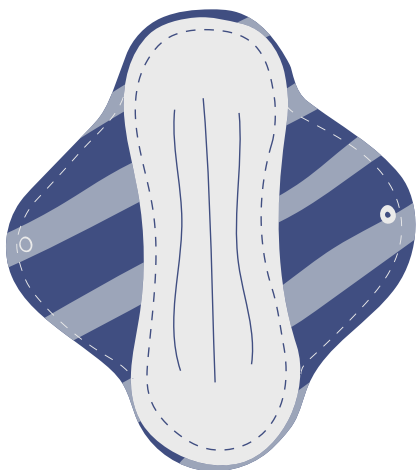
Les protections menstruelles jetables : une source importante de déchets

Chaque année, plus de 2 milliards de tampons et serviettes menstruelles jetables sont jetés en France.

Une personne menstruée utilisera au cours de sa vie 12 000 protections jetables soit 150 kg de déchets !

Jetées dans les toilettes, les protections rejettent des microparticules de plastiques et autres substances chimiques n'étant pas toutes traitées par les stations d'épurations, elles polluent durablement les sols et les cours d'eau et portent atteinte à la biodiversité. Le plastique qu'elles contiennent met en moyenne 500 ans à se dégrader, alors que ces serviettes ou tampons n'ont servi que quelques heures.

Les protections menstruelles se retrouvent fréquemment dans la nature, et sont le cinquième type de déchets en plastique à usage unique le plus répandu sur les plages, générant de nombreux impacts (pollution des eaux et de la biodiversité marine). (source : Zéro Waste France)]



Aussi, proposer des serviettes menstruelles réutilisables permet aux élèves d'être autonomes et de ne pas avoir à redemander des protections régulièrement, d'avoir une solution durable pour gérer leurs règles, que ce soit au sein de leur foyer ou au collège, évitant l'absentéisme pouvant être lié aux règles. Il s'agit également d'un investissement financier durable de la part des collectivités pour soutenir les élèves et lutter contre la précarité menstruelle.



Par ailleurs, les protections menstruelles lavables et réutilisables permettent le développement de filières territoriales qui créent des emplois durables comme celles de créateurs de culottes menstruelles.



Présentation des partenaires

À propos de Nouveaux Cycles

L'association Nouveaux Cycles s'engage depuis 2019 pour une éducation menstruelle et sexuelle accessible à toutes et tous. L'association propose tout au long de l'année des actions inclusives et solidaires visant à informer, faire du plaidoyer, sensibiliser et impliquer l'ensemble des publics (citoyennes et citoyens, scolaires, professionnel.les, institutionnel.les, carcéraux...) sur la santé gynécologique, les sexualités et les contraceptions, l'égalité des genres, les menstruations et la lutte durable contre toutes les formes de précarité menstruelle. À travers nos actions, nous travaillons à lever les tabous, libérer la parole et renforcer l'accès à l'information pour toutes et tous.



Nouveaux Cycles s'est constituée à partir d'une approche citoyenne des questions liées aux sexualités, à la gynécologie et aux menstruations. Nos actions sont conçues pour s'articuler avec les acteurs et actrices déjà présent.es, à partir des problématiques du territoire et pour partager les expériences existantes.

L'association s'inscrit dans une dynamique d'intelligence collective. La bienveillance, l'attention, l'écoute, la circulation de la parole figurent parmi les modes d'animation des séances, événements et interventions organisées par l'association. Grâce à l'instauration d'un cadre de sécurité et de confiance, et de pratiques de gouvernance partagée, notre objectif est de favoriser la démocratisation et la libération de la parole. Nous nous inspirons des principes de l'éducation populaire et de l'holocratie.



Née en 2019 en Gironde, où elle a démarré et mène aujourd'hui de nombreuses actions, notre association s'est depuis grandement développée et a consacré depuis un an une importante partie de ses ressources salariées et bénévoles à un projet d'expérimentation de lutte contre l'ensemble des formes de précarité menstruelle dans les Landes.



À propos du Département des Landes

Le Département des Landes est une collectivité territoriale qui déploie de nombreuses politiques publiques sur le territoire, au service des landaises et des landais.

En matière d'éducation, ce sont les collèges qui constituent sa compétence première où il porte des actions en matière de construction, de rénovation et de restructuration, le soutien aux programmes d'équipement et au fonctionnement des collèges, l'encadrement et l'organisation des agents départementaux intervenant sur l'entretien et la maintenance des bâtiments ainsi que sur la restauration scolaire. Au-delà de ses compétences obligatoires, le Département déploie de nombreux dispositifs éducatifs, en lien avec les acteurs de l'éducation populaire, afin de favoriser le développement et l'émancipation des jeunes landaises et landais.



Chef de file de l'action sociale, le Département agit également pour la promotion des droits sexuels et reproductifs, par les activités de son Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) qui recouvre plusieurs lieux d'accueil, d'écoute, d'information et de consultation médicale pour tout ce qui concerne la sexualité, la contraception, les infections sexuellement transmissibles (IST), l'orientation et l'accompagnement des interruptions volontaires de grossesse (IVG) et la vie émotionnelle, affective et relationnelle. Les services du Département participent également à une stratégie de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes publics en intervenant dans les établissements scolaires à la demande de ces derniers et en lien avec les services de l'Éducation nationale sur les sujets liés à l'éducation sexuelle et affective.

La lutte contre la précarité menstruelle fait partie des objectifs de politiques publiques du Département en matière de promotion de l'égalité femmes-hommes, portée par un plan d'actions triennal 2021-2023.

Contacts presse



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Camille LEGENDRE
pref-communication@landes.gouv.fr



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Landes

Estelle DUVAULT
dircab40@ac-bordeaux.fr



Département
des Landes

Élodie VERGELATI
Elodie.VERGELATI@landes.fr



Mathilde PLAINEAU
communication@nouveauxcycles.org